



Au-delà de notre confinement ! 3 AVRIL 2020

Depuis le mardi 17 mars, nous sommes officiellement « confinés ». Même si l'activité de notre Collectif a été bousculée par ce confinement, elle ne s'est pas arrêtée pour autant. Faute de pouvoir nous réunir, nous en rendons compte par écrit. Tout d'abord, nous souhaitons un rapide retour en bonne santé à ceux d'entre nous que le Covid-19 a touché, en particulier René, Guy et leurs proches.

1- Vie du Collectif

Assemblée Générale 2020 :

Elle devait avoir lieu le **samedi 28 mars** à NEUILLAC (56) près de PONTIVY.

En raison de la crise sanitaire et des incertitudes sur la durée des mesures de confinement, il sera difficile de la convoquer à nouveau avant l'été ou à la rentrée (qui sera sans doute bien chargée).

Le groupe de coordination a choisi, face à ces circonstances exceptionnelles, de prendre une mesure exceptionnelle, à savoir le vote par correspondance des décisions concernant la partie statutaire de l'AG :

- Validation des rapports
- Proposition d'affectation des dons aux victimes
- Élection des membres du groupe de coordination

Cette consultation est en cours. **Merci à ceux des 287 adhérents 2019 qui n'ont pas encore répondu au mail du 29 mars de le faire avant le 11 avril.**

Le groupe de coordination sera ainsi constitué :

	Commune	Dept	Activité
Marie France ANDRE	Parthenay de Bretagne	35	Agriculture
Michel BESNARD	Betton	35	Industrie
Christian JOUAULT	Nouvoitou	35	Agriculture
Annick LEMENTEC	Locmariaquer	56	Industrie
René LOUAIL	St Mayeux	22	Agriculture
Michèle PERCHE	Angers	49	Social
Gilles RAVARD	Pornic	44	Agriculture

Selon les circonstances, nous vous proposerons un temps fort de réflexion et d'échanges un peu plus tard (septembre ?).

Financement participatif :

Lancé le 10 décembre : [Victimes des pesticides, ils ont besoin de nous](#), avec un objectif de 10 000 € fin mars 2020. L'objectif est atteint le 31 mars avec 101 contributeurs.

Adhésions 2020

Pensez à renouveler votre adhésion ; c'est important pour les finances (nous ne sollicitons pas de subventions) et le rayonnement du Collectif.

Vous pouvez adhérer :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 - Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides :

En ce temps de confinement, les déplacements et rencontres de personnes victimes des pesticides ne sont pas possibles. Le soutien continue cependant par téléphone ou courriel. Il est en effet important de continuer de prendre des nouvelles de chacun, d'autant plus que les malades sont encore plus fragilisés par cette épidémie.

Dépôt de dossiers de demande :

Depuis janvier, nous avons accompagné 8 demandes de reconnaissance en maladie professionnelle (parkinson, cancer de la prostate, tumeur cérébrale), 10 autres sont en cours (parkinson, myélôme, lymphome).

Ces 18 dossiers concernent tous des paysans.

Taux d'IPP :

2 membres du Collectif, gravement malades de parkinson, déjà reconnus par la MSA en maladie professionnelle, viennent de prendre connaissance de leur taux d'incapacité permanente partielle (IPP) :

- L'un est de 80% (rente annuelle = 9110,40 €), plus le recours à tierce personne forfait 3 (20 194 € par an)
- L'autre de 100% (rente annuelle = 13014, 86 €), plus le recours à tierce personne forfait 3 (20 194 € par an)

3-Protection des riverains :

C'est la FNSEA qui dicte sa loi

Ce 1 avril, sous prétexte de Covid-19 et de soi-disant mise en route de chartes de voisinage, 25 départements dont tous ceux du grand ouest, sont autorisés à réduire les distances de non-traitement : 3m au lieu de 5m, 5m au lieu de 10m, 10m au lieu de 20m.

C'est absolument SCANDALEUX ! D'autant plus que dans ce contexte de coronavirus, les épandages de pesticides et de lisiers sont soupçonnés d'aggraver la maladie chez les personnes fragiles.

Notre gouvernement est au service de l'agro-industrie, au mépris de notre santé.

<https://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article/znt-chartes-reduction-des-distances-possible-dans-plus-de-25-departements-205-167904.html>

Notre communiqué de presse ([lire ici](#))

ST Nolff :

Le 5 mars, une famille nous contacte : leur fille Chloé, 10 ans, est atteinte d'une leucémie lymphoblastique depuis octobre et en chimio à Rennes. Ils habitent un lotissement, bordé par un champ cultivé en conventionnel ; ils ont appelé l'agriculteur pour qu'il ne traite pas sa culture la semaine suivante avec le retour du beau temps, mais il ne veut rien entendre.

Nous appelons des adhérents du Collectif, l'agriculteur lui-même, le premier adjoint paysan bio et après différentes péripéties (menace de médiatiser), une réunion le samedi 14 mars, veille des élections, rassemble la famille et Chloé, l'agriculteur, le premier adjoint, des membres de l'opposition municipale et 2 membres du Collectif.

Résultat : l'agriculteur s'engage à ne pas traiter sa parcelle de blé sur une profondeur de 70 m, soit environ un hectare ; la mairie s'engage à prendre en charge le manque à gagner pour l'agriculteur.

Prochaine étape : pérenniser le non-traitement de cette parcelle.

Catherine FARGEAS à LARCHAMP (53) :

26 mars : Catherine voit un tracteur labourer le champ devant sa maison ; poussée d'adrénaline ! Ils vont recommencer le cycle lisier + maïs + traitements. Elle appelle le maire, les gendarmes, le Collectif.

Finalement elle apprend du « laboureur » que l'agricultrice va finalement abandonner la culture du maïs et va semer 6 ha d'herbe autour de sa maison ! Victoire !

Mais nous instruirons quand même les 3 plaintes déposées.

Quelque part entre GUINGAMP et ST BRIEUC :

26 mars : un couple de paysans bio, habitant en pleine campagne, travaillent leurs terres entourées de champs en conventionnel. Ils sont excédés par le comportement agressif, provocateur, moqueur, de leurs voisins agriculteurs qui risque de leur faire perdre leur certification bio.

Que faire ? Ne pas se laisser intimider.

Rencontre prévue dès la fin du confinement.

Pollution liée aux épandages agricoles :

Dans ce contexte de coronavirus, les épandages agricoles, lisiers en particulier, génèrent des particules fines qui d'une part abîment les muqueuses et d'autre part sont soupçonnées de véhiculer le virus sur de grandes distances.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/03/30/coronavirus-la-pollution-de-l-air-est-un-facteur-aggravant-alertent-medecins-et-chercheurs_6034879_3244.html

Le 31 décembre, avec *l'arbre indispensable, Eau et rivières de Bretagne, les Coquelicots de Betton*, nous avons publié un communiqué de presse ([lire ici](#)) et envoyer un courrier à la préfète de région ([lire ici](#)) lui demandant :

« Aujourd'hui, vu la gravité de la situation sanitaire et en vertu du principe de précaution, nous demandons que, d'une part, les épandages de lisiers et fumiers soient soumis à des conditions drastiques (interdiction d'épandage au-delà d'une température extérieure de 18 degrés, respect des pentes maximum autorisées, enfouissement immédiat) et, d'autre part, que les épandages de pesticides de synthèse soient suspendus comme étant non essentiels et aggravant la détresse respiratoire des malades du coronavirus. »

Les droits des riverains :

Voici des fiches établies par les chambres d'agriculture qui font le point sur les obligations devant être respectées par les agriculteurs épandant des pesticides : ([lire : fiche 1, fiche 2, fiche 3](#))

Rencontre du directeur de l'Eau du Bassin Rennais

Suite à la conférence Eau et Pesticides organisée en octobre 2019 à BETTON avec Big Data (E. DERVIEUX et J. NEVES), des membres du Collectif et des Coquelicots ont rencontré le **12 mars**, Mr BARBOT, directeur de SPL Eau du Bassin Rennais (EBR) et Mr GENEAU, directeur collectivité Eau du Bassin Rennais.

Notre interrogation porte sur la présence de pesticides et de leurs métabolites dans l'eau potabilisée sujets sur lesquels nous avons interpellé MMrs Barbot et Gendreau.

En effet, une fois dans l'environnement, chaque substance pesticide épandue sur le sol, se dégrade rapidement, moins d'1 mois, au contact de l'eau et de la terre et donne naissance, en moyenne, à 6 métabolites différents ayant eux aussi des propriétés pesticides.

Pour l'eau produite par les usines de captage ne disposant pas de système de filtration de pesticides, ce sont donc plus de 500 métabolites qui sont actuellement présents dans la nappe souterraine mais non recherchés par les ARS, malgré leur présence dans l'eau du robinet !

Pour remédier à cette situation, il n'y a que 2 solutions à mettre en œuvre :

- L'interdiction des pesticides sur la totalité des bassins versants
- L'installation obligatoire de dispositifs de filtration sur les captages souterrains compte tenu de la rémanence des métabolites (environ 15 ans, voire plus).

Une nouvelle rencontre est prévue dans quelques mois.

Nous soutenons également le manifeste publié par *Eau et rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, L'arbre indispensable* :

Pour une expérimentation sans pesticides sur le bassin-versant de la Chèze-Canut !

<https://www.eau-et-rivieres.org/elections-municipales-stop-aux-pesticides-sur-les-bassins-versants-d%E2%80%99eau-potable>

Marché bio à Betton :

Pour cause de confinement, le marché communal a été fermé par la Mairie.

A l'incitation de la Confédération paysanne et de la FNAB (https://www.confederationpaysanne.fr/rp_article.php?), avec les Coquelicots de Betton, nous avons sollicité la mairie pour qu'elle demande une dérogation pour maintenir un marché bio, conforme aux normes de « distanciation », qui permette aux producteurs bios de vendre leur production.

En fait, ceux-ci font difficilement face à une forte demande et ne peuvent assurer un marché.

Nous recherchons en direction de revendeurs de produits bio.

4- Evènements passés et à venir :

Tous les évènements prévus depuis la dernière réunion du 11 mars les évènements à venir sont à présent annulés.

5- Liens et infos

- L'après coronavirus : une pétition lancée par Annie Thébaud Mony : <http://signature-appel-covid19.site/>
- La pollution aux particules fines :
https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/03/30/coronavirus-la-pollution-de-l-air-est-un-facteur-aggravant-alertent-medecins-et-chercheurs_6034879_3244.html <http://www.asef-asso.fr/actualite/tribune-du-collectif-air-sante-climat-la-pollution-de-lair-comme-vecteur-du-covid-19>
- L'usine de Plaintel, fabricante de masques, fermée en 2018 :
<https://www.franceinter.fr/comment-la-france-a-sacrifie-sa-principale-usine-de-masques>

6-Prochaine réunion (sous toutes réserves) :

Mardi 12 mai 2020 à 20h00

Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor –

35830 BETTON